



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 23 septembre 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 13 septembre 2024

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de présents participant au vote : 52

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de procurations : 6

### Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN  
Madame Nathalie KOENDERS  
Madame Christine MARTIN  
Madame Sladana ZIVKOVIC  
Monsieur Hamid EL HASSOUNI  
Monsieur Antoine HOAREAU  
Madame Nuray AKPINAR-  
ISTIQUAM  
Monsieur Franck LEHENOFF  
Madame Dominique MARTIN-  
GENDRE  
Monsieur Christophe BERTHIER  
Madame Nadjoud BELHADEF  
Madame Kildine BATAILLE  
Madame Delphine BLAYA  
Madame Lydie PFANDER-MENY  
Monsieur Joël MEKHANTAR  
Monsieur Jean-Philippe MOREL  
Madame Marie-Odile CHOLLET

Monsieur Jean-Paul DURAND  
Monsieur Jean-Patrick MASSON  
Monsieur Georges MEZUI  
Monsieur Massar N'DIAYE  
Madame Françoise TENENBAUM  
Monsieur Vincent TESTORI  
Madame Stéphanie VACHEROT  
Monsieur Jean-François  
COURGEY  
Monsieur Bassir AMIRI  
Madame Mélanie BALSON  
Madame Catherine DU TERTRE  
Madame Nora EL MESDADI  
Madame Danielle JUBAN  
Madame Marie-Hélène  
JUILLARD-RANDRIAN  
Madame Ludmila MONTEIRO  
Madame Laurence GERBET  
Monsieur Emmanuel BICHOT  
Madame Céline RENAUD

Madame Caroline  
JACQUEMARD  
Monsieur Bruno DAVID  
Monsieur Stéphane CHEVALIER  
Monsieur Laurent  
BOURGUIGNAT  
Madame Claire VUILLEMIN  
Monsieur Axel SIBERT  
Monsieur Patrice CHATEAU  
Madame Stéphanie MODDE  
Madame Karine HUON-SAVINA  
Monsieur Fabien ROBERT  
Monsieur Olivier MULLER  
Monsieur Henri-Bénigne DE  
VREGILLE  
Madame Elizabeth REVEL  
Monsieur Philippe THIRION  
Madame Valérie TEISSEIRE  
Monsieur Frédéric FAVERJON  
Monsieur Pierre PRIBETICH

### Membres absents :

Monsieur David HAEGY

Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène  
JUILLARD-RANDRIAN  
Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Christine MARTIN  
Monsieur Marien LOVICH I pouvoir à Madame Kildine BATAILLE  
Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Monsieur Christophe  
BERTHIER  
Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Lydie PFANDER-MENY  
Monsieur Philippe LEMANCEAU pouvoir à Monsieur Antoine  
HOAREAU

---

## **OBJET : FINANCES**

### **Tarifs des objets vendus à la boutique du Pôle Culturel de la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin de Dijon - compléments au rapport du 21 Mars 2022**

L'objet du présent rapport est de soumettre à l'approbation du Conseil Municipal, la fixation des tarifs des articles de la boutique de la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin (CIGV). La boutique du Pôle Culturel de la CIGV a ouvert ses portes le 6 mai 2022. Les produits proposés ont été sélectionnés et personnalisés afin de rendre l'offre plus attractive aux usagers qui viennent visiter le site afin de rapporter un souvenir estampillé « Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin – Dijon ». Un choix diversifié a été pensé pour satisfaire tous les publics (les amateurs de vins, les chercheurs, les adultes, les enfants, les curieux, les touristes de passage comme les dijonnais attachés à leur patrimoine).

Afin de rendre son offre toujours plus attractive, la boutique de la Cité propose une large gamme de produits dont certaines nouveautés comme des coffrets d'huiles aromatisées au tarif de 18,50 €, des objets en cuir mettant en valeur le savoir-faire des artisans (porte-clés au tarif de 9,50 €, ...), des cartes postales de photo culinaire au tarif de 3 €. Conformément à la délibération du conseil municipal du 25 septembre 2023, une réduction de 30% a été appliquée sur certains articles invendus depuis l'ouverture de la boutique comme par exemple le coffret de 6 assiettes Ben qui est vendu actuellement au tarif de 595 € au lieu de 850 € initialement, des colliers vendus au tarif de 35 € au lieu de 50 € ou des lithophanies vendues au tarif de 66,50 € au lieu de 95 €.

La tarification des objets vendus à la boutique du Pôle Culturel de la CIGV est reprise dans l'annexe 1 ci-jointe.

#### **Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** les tarifs présentés en annexe et actuellement vendus à la boutique du Pôle Culturel de la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin de Dijon, dans les conditions proposées,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

SCRUTIN	POUR : 55	ABSTENTION : 3
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 6 PROCURATION(S)	